

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 38 du 20 septembre 2018

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

portant abrogation de l'arrêté du 20 août 2009 portant création du comité de pilotage de la formation de la gendarmerie nationale

Du 4 septembre 2018

MINISTÈRE DES ARMÉES.

ARRÊTÉ portant abrogation de l'arrêté du 20 août 2009 portant création du comité de pilotage de la formation de la gendarmerie nationale

Du 4 septembre 2018

NOR A R M G 1 8 2 4 0 7 4 A

Texte abrogé :

A compter du 7 septembre 2018 : Arrêté du 20 août 2009 (JO n° 262 du 19 novembre 2009, texte n° 21 ; signalé au BOC 47/2009 ; BOEM 530.1.1) modifié.

Référence de publication : JO n° 205 du 6 septembre 2018, texte n° 14 ; signalé au BOC n° 38/2018.

JO n° 205 du 6 septembre 2018, texte n° 14.